

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 30 (2000)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Courrier : pour une médecine complémentaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Pour une médecine complémentaire

**D**epuis les années 90, une grande partie de la population suisse se tourne vers une médecine complémentaire, le plus souvent dispensée par des praticiens de cette discipline. A la demande de leurs clients, la plupart des assurances maladie ont proposé une couverture complémentaire pour ces soins. Submergées par l'afflux de demandes, ces dernières se retrouvent dans une situation intenable.

Pour sortir de cette impasse, certaines caisses maladie émettent des propositions allant en droite ligne vers une diminution du choix, pour le citoyen, des praticiens en médecine complémentaire. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000, un grand nombre d'assurés verront le non-remboursement des prestations effectuées par des thérapeutes compétents et bénéficiant de leur confiance.

Nous déplorons qu'aujourd'hui aucune réforme de fond ne soit proposée

pour faire face à l'explosion générale des coûts de la santé. Sensibilisées depuis longtemps par cette situation, les associations professionnelles et les écoles de thérapeutes en médecine complémentaire proposent leurs connaissances et leur savoir-faire. Elles en appellent à un débat réunissant toutes les parties intéressées, dans le but de construire ensemble notre système de santé de demain.

*F. Perret (APTN)  
Rue de la Plaine 13  
1400 Yverdon-les-Bains*

## La richesse des aînés

Je tiens à vous féliciter pour votre éditorial «La seconde vie», paru en novembre dernier. Je suis d'accord avec vous, notre société accorde peu de valeur aux seniors. Oui, le troisième âge représente une seconde vie et, pour certains, la plupart des aptitudes intellectuelles sont intactes. Je suis tout à fait de votre avis, la Suisse devrait financer des programmes permettant de valoriser l'expérience et la mémoire des seniors. La richesse des aînés est illimitée.

*Denise Vernex  
4, rue des Caroubiers  
1227 Carouge*

## Abonnements collectifs

J'ai imaginé votre déception en apprenant la suppression de l'abonnement collectif SBS, comme moi d'ailleurs. D'autant plus qu'en son temps, c'est-à-

dire à la naissance du magazine *Aînés*, j'ai défendu ladite revue. En effet, en tant que responsable du département publicité de la SBS au siège de Lausanne, je souhaitais que la banque y insère sa pub, car j'avais immédiatement compris l'impact qu'aurait ce journal sur les personnes âgées.

Il va sans dire que je conserverai mon abonnement à titre individuel. Voilà, je me sens bien d'avoir pu exprimer ce qui précède.

*Marie-Jeanne Barras  
Avenue de Jurigoz 4b  
1006 Lausanne*

## Initiative sur l'or

Au contraire de certains de vos lecteurs, j'ai été enchantée de pouvoir signer l'initiative sur l'or, ainsi que trois de mes amies, toutes retraitées. Souvent, les personnes âgées n'ont pas la possibilité de signer des initiatives, celles-là se signant plutôt à l'extérieur, devant de grands centres. Cet argent versé dans la caisse AVS permettra de ne pas trop augmenter la TVA. Il sera donc profitable aussi pour les jeunes.

*Liliane Glé  
24 bis, rue des Peupliers  
1205 Genève*

## Les oubliés

J'ai lu avec intérêt votre supplément «Les Suisses qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle», mais suis surpris que vous ayez oublié un Suisse romand brillant,

célèbre non seulement dans son pays, mais aussi (et surtout) en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, où son talent d'homme d'écriture a été reconnu. Je veux parler d'Edgar Schneider. Né à La Tour-de-Peilz le 19 janvier 1929, décédé le 5 janvier 1996, il était un journaliste exceptionnel.

*André Emery  
Chemin Vuarennas 33  
1820 Montreux*

Il va de soi que mon respect va à toutes les personnes que vous avez citées, mais il me semble que M. Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral et père de notre AVS, manque à votre tableau.

*Nicolas Schild  
Grand-Rue 30  
2720 Tramelan*



## Le savoir-faire du cœur

Gil Caraman, le sympathique animateur de la Radio romande, vous donne rendez-vous au cours de son émission à caractère social. Invités, débats, témoignages se suivent, entrecoupés d'une agréable musique. Au début de l'émission, il mentionne l'agenda destiné aux seniors. A ne manquer sous aucun prétexte.

*Le savoir-faire du cœur*, les dimanches 6, 13, 20 et 27 février dès 21 heures sur RSR La Première.

## D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine GÉNÉRATIONS, rédaction, case postale 2633, 1002 Lausanne**